

# Un concert sans restriction à Mondorf

Un concert en plein air organisé par l'Atelier en partenariat avec le Domaine thermal et la commune de Mondorf aura lieu le 24 juillet dans le parc thermal. Bas les masques.

De notre journaliste  
Geneviève Montaigne

Un concert en plein air, sans distanciation sociale avec buvette et snack, c'est la vie d'avant comme en rêve l'Atelier après très exactement 462 jours d'abstinence. Un parc dessiné par Édouard André au XIX<sup>e</sup> siècle, le penseur du jardin du Sénat, plus connu sous le nom de jardin du Luxembourg à Paris, qui rêve, de son côté, d'animer sa luxuriante végétation. Prenez les deux, agitez le shaker et dégustez le cocktail le 24 juillet prochain.

Le premier concert post-covid avec 1 500 participants se déroulera au pied de la roseraie, au cœur du parc thermal de Mondorf-les-Bains. Ce n'est pas très compliqué, la commune a reçu un coup de fil de la ministre de la Santé, Paulette Lenert, qui a demandé si la commune était partante et sans attendre les détails de l'opération, le bourgmestre, Steve Reckel, a dit oui. Le principe du concert était déjà acquis, la commune assure les moyens logistiques, il ne reste plus qu'à attendre le public qui viendra s'installer dans un amphithéâtre naturel et verdoyant pour profiter de la prestation de Selah Sue.

L'artiste belge est en tournée internationale, et «c'est une amie de l'Atelier», précise Laurent Loschetter, le patron de la boîte. Elle avait déjà séduit le public lors du mariage du Grand-Duc héritier Guillaume, en octobre 2012 devant l'hôtel de ville de Luxembourg. C'est en sa compagnie, sur une scène bordant la Gander, que la vie d'avant va reprendre ses droits, sans masque, sans distanciation, avec en prime de quoi se sustenter.

L'événement se déroulera avec la bénédiction conjointe du ministère de la Santé et du ministère de la Culture. Pour le directeur du Domaine thermal, Pierre Plumer, ce concert signifie le début d'une

fructueuse collaboration avec l'Atelier, lui qui se dit fier de mettre le parc de 42 hectares à disposition de tout type d'événement.

Pour ce concert, premier du genre sans restriction, sauf celle de montrer un certificat covid TGV (Testé, vacciné ou guéri), il a fallu trouver des sponsors. La commune de Mondorf, qui se targue d'une expérience dans laquelle est incluse une étape du Tour de France, a des cordes à son arc. Cette fois, c'est la compagnie d'assurances La Luxembourgeoise, dont le directeur est un enfant de la Cité thermale, qui joue le rôle de mécène.

«Cela fait des années que l'on veut profiter du potentiel de ce

parc», exprime Steve Reckel, le bourgmestre, qui se dit «**toujours partant pour mener des expériences**». Les lignes bougent et tout le monde s'en satisfait. Hier, toutes les parties se réjouissaient d'entamer ce nouveau partenariat avec l'Atelier, espérant que le concert de Selah Sue ne soit que le premier d'une longue série. À en croire Steve Reckel et le directeur du Domaine thermal, Pierre Plumer, les événements ne se résument pas à des concerts mais peuvent prendre des allures de grand pique-nique, d'exposition ou de kermesse populaire.

## À petits pas vers la normalité

Quant à l'organisateur du concert, l'Atelier, il doit renouer avec son rythme d'avant-crise. «**Nous avons une moyenne de trois concerts par semaine avant de tomber dans les restrictions à 1 000 personnes maximum et puis plus rien**», rappelle Laurent Loschetter. Ce premier pas vers la normalité est important pour ses équipes et lui qui ont dû reporter jusqu'à trois fois des dates de concert, mais sans jamais annuler la venue d'un artiste. «**Nous avons bien organisé des concerts drive-in, mais ce n'est pas dans notre ADN**», reconnaît le patron de l'Atelier.

Le ministère de la Santé et celui de la Culture, représenté hier lors de la conférence de presse annonçant le concert, ont bien signifié qu'ils étaient ouverts et joignables pour tout événement dépassant 300 personnes. Il suffit de leur demander une autorisation et de respecter les consignes.

Quelles seront-elles à Mondorf le 24 juillet? Un Covid Check valide, un ticket d'entrée en vente depuis hier sur le site de l'Atelier qu'il faudra montrer avant de pénétrer dans l'enceinte, un site délimité d'une capacité d'accueil de 5 000 personnes, selon Laurent Loschetter, qui sera réservé aux 1 500 personnes participant à ce premier concert dans des conditions quasi normales.



Photo : claude lenert

Le concert de Selah Sue le 24 juillet prochain se fera sans restriction, sauf peut-être le nombre de spectateurs limité à 1 500. Une première depuis le début de la crise sanitaire.